Réf. Farde e-Assemblées : 2677204

N° OJ : **63**

Projet d'Arrêté - Conseil du 13/10/2025

Objet : Règlement pour l'octroi de subsides en matière de participation.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu que le budget 2025 adopté par le Conseil communal prévoit dans les articles de l'UO Bruxelles Participation des moyens financiers afin de soutenir les organismes;

Considérant la volonté de donner un cadre à l'octroi de subsides en matière de participation sous forme d'un appel à projet afin de mieux définir les actions de participation que la Ville veut soutenir;

Considérant qu'un règlement vise à renforcer les méthodes en matière de participation et de mobilisation, la connaissance des publics cibles, à amplifier la connaissance de la réalité des quartiers, à soutenir la création de dynamiques collectives et à stimuler la sensibilisation à la citoyenneté active.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Échevins,

ARRÊTE :

Article unique : Le texte du règlement des subsides sous forme d'appel à projet pour la participation de la Ville de Bruxelles est adopté.

Annexes :

Règlement FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)